



Souscription Pages Jaunes, besoin d'aide

Par **Sisi64**, le **15/03/2017 à 14:26**

Bonjour,
voilà, j'ai eu les Pages Jaunes ce matin. J'ai donné mon "accord verbal", pour une prestation à l'année. Il a fallu que j'effectue un 1er paiement (sûrement une belle erreur, j'aurais dû insister pour prendre le temps de réfléchir...) car du coup, j'ai mieux réfléchi après et je me suis dit que ce n'était peut-être pas judicieux de dépenser cette somme... Alors j'ai regardé les conditions générales de vente et puis des avis sur Internet.

Je suis en panique car tout ce que je lis est négatif ! Je suis prête à courir à la banque pour faire opposition au prélèvement et envoyer illico-presto un AR pour demander la résiliation !

Cela devrait-il suffire ? Quels sont mes recours ?

Par **morobar**, le **15/03/2017 à 16:02**

Bonjour,
La loi HAMON a établi un droit de rétractation pour les professionnels.

Lire les conditions ici:

<http://www.haas-avocats.com/ecommerce/lexension-droit-retractation-aux-professionnels/>

Vous devez donc effectivement bloquer les prélèvements et résilier par LR/AR le contrat au titre de la loi HAMON.

Par **Sisi64**, le **15/03/2017 à 21:01**

Merci de votre réponse ! Je m'en occupe dès demain